

Le mot du **Président du GPRP**

La radiocommunication professionnelle (PMR) occupe en France un rôle central pour de nombreux professionnels. Elle constitue un outil indispensable pour les services de secours (police, SAMU, associations de sécurité civile, etc.), mais aussi pour de nombreux métiers liés à la sécurité, la construction, le transport, etc. La PMR est un moyen évolué de communications présentant de nombreux atouts parmi lesquels l'établissement immédiat de la communication, la possibilité de lancer des appels de groupe mais aussi la maîtrise de l'infrastructure radio, contrairement aux systèmes opérés plus médiatisés tel que le GSM.

La naissance des cahiers PMR au sein de la revue R@dio CB Connection particulièrement appréciée par des lecteurs avertis est une formidable opportunité pour mieux faire connaître les différents applicatifs et nouvelles technologies proposés par la radiocommunication professionnelle.

David LEWIN
Président du GPRP*

*Le GPRP - Groupement Permanent de la Radio Professionnelle - est une association française qui regroupe la quasi-totalité des constructeurs et intégrateurs spécialisés en radiocommunication professionnelle.

*Les missions du GPRP sont notamment de préserver les intérêts de ses membres en contribuant à développer un environnement favorable à l'essor de la radio professionnelle (PMR) en France, d'entretenir des relations privilégiées avec les Pouvoirs Publics afin de veiller à une évolution harmonieuse de la réglementation (redevances, fréquences, etc.), de coopérer avec d'autres organisations nationales ou internationales impliquées dans le domaine de la radio professionnelle, etc.

EDITO

Un cahier de la **Radiocommunication "PRO"**

Avec ce Cahier de la Radiocommunication Professionnelle, votre magazine étend son rayonnement à un domaine qu'il vous faisait déjà côtoyer depuis de nombreuses années par le biais de reportages. Cette fois, la décision a été prise d'aller plus loin et de consacrer un cahier de plusieurs pages à ce domaine d'activités. Ce qui nous permet de prétendre désormais toucher à toutes les facettes des radiocommunications ! Pour nous engager nous nous étions fixés un impératif : celui de reposer sur une légitimité et une respectabilité au sein même de la profession. Nous avons pris soin de contacter de nombreux professionnels afin de nous assurer de leur partenariat dans ce nouveau défi. Plusieurs membres du GPRP (Groupement Permanent de la Radiocommunication Professionnelle), dont vous retrouverez les logos dans la page de garde de ce "Cahier Pro", aux côtés d'autres sociétés nous ont encouragé et ils se sont engagés à nous fournir des informations sur leurs activités à venir afin d'alimenter notre rubrique "News Pros". Dans les prochains numéros, ce "Cahier Pro" sera axé sur un thème qui changera à chaque fois. Ceci afin de balayer au fur et à mesure un grand nombre de sujets. Bien évidemment, les réseaux numériques se retrouveront souvent sous les feux de l'actualité... Vous allez le voir, ce premier Cahier de la Radiocommunication Professionnelle est axé sur la sécurité, à travers deux exemples. Tout d'abord, l'exemple d'une grande ville comme Le Havre qui souhaitait disposer d'un réseau sécurisé, robuste et indépendant vis à vis des opérateurs des réseaux de téléphonie publique en cas de crise de type catastrophe naturelle ou industrielle. D'autre, part l'Administration Pénitentiaire qui vient de s'engager dans une campagne sans précédent de modernisation de ses réseaux radio.

Philippe GUEULLE
Directeur de la Publication & de la Rédaction

Tandis que les services publics achèvent leur basculement sur des réseaux numériques, c'est le tour de certaines grandes administrations de s'engager dans une voie similaire. Avec comme préoccupations majeures de moderniser et sécuriser leurs réseaux, tout en contrôlant les investissements. C'est dans ce cadre qu'a été décidé le déploiement d'un nouveau système de radiocommunication numérique au sein des établissements pénitentiaires français...

Les prisons modernisent leurs radiocommunications

INTERVIEW

La radiocommunication professionnelle, aussi connue sous l'acronyme PMR, répond à de nombreuses attentes chez les professionnels, notamment dans le domaine de la sécurité.

A ce titre, la Direction de l'Administration Pénitentiaire vient de retenir un nouveau dispositif de radiocommunication numérique pour équiper plusieurs établissements pénitentiaires. Nous avons rencontré M. David LEWIN, le Directeur de la société ICOM France* qui a été sélectionnée pour la réalisation de ce marché. Il revient plus en détail sur le choix de l'Administration pénitentiaire.

❖ Quelles sont les raisons qui ont motivé l'Administration pénitentiaire à la mise en place de cette démarche ?

La décision de l'Administration pénitentiaire a été motivée par plusieurs objectifs pertinents :

- Homogénéiser progressivement la radiocommunication au sein des différents établissements pénitentiaires français pour offrir un système plus simple d'utilisation et plus efficace.

- Renforcer la sécurité des communications dans un environnement particulièrement sensible.
- Réaliser des économies d'échelle avec la mise en place d'un contrat cadre national.
- Augmenter la performance des réseaux et des fonctionnalités proposées (protection du personnel avec fonction travailleur isolé, rondier, assistance du personnel en difficulté, etc.).

❖ Quels sont les avantages apportés par la norme numérique européenne dPMR ?

En faisant le choix de la technologie numérique (norme dPMR), l'Administration Pénitentiaire a donné l'opportunité aux établissements pénitentiaires de se doter de réseaux modernes résolument tournés vers l'avenir. En effet, les atouts de la norme dPMR sont nombreux : optimisation de la couverture radio, renforcement de la sécurité des échanges par un système de cryptage performant, meilleure gestion de l'utilisation des fréquences grâce à l'utilisation d'une canalisation 6.25 KHz, nouvelles fonctionnalités rendues possibles par le numérique. Enfin, signalons également que la dPMR en tant que norme fédère de nombreux fabricants interna-



tionaux qui coopèrent ensemble pour proposer des produits standardisés.

❖ Pouvez-vous nous donner plus de détails sur le déploiement de ces réseaux radio ?

Ce marché a été conclu pour quatre ans et il devrait concerner plus d'une trentaine d'établissements. La mise en place d'un réseau de radiocommunication au sein d'un établissement pénitentiaire se décompose en plusieurs phases. Tout d'abord, une visite technique de site est organisée, afin d'une part, de relever les informations nécessaires pour l'installation du matériel et d'autre part de procéder à des essais divers (étude de couverture, etc.). Cette première étape permet d'évaluer avec précision le matériel destiné au personnel et aux intervenants (terminaux) mais aussi de déterminer l'infrastructure à mettre

en place (relais, etc.). Une fois le matériel approvisionné, la phase d'installation proprement dite commence. Celle-ci comprend la mise en place et le paramétrage des éléments d'infrastructure. Elle se termine par la programmation des terminaux. Cette intervention qui s'étale sur quelques semaines est suivie d'une phase de tests avant la livraison du dispositif.

❖ D'après vous, les réseaux numériques sont-ils appelés à remplacer les actuels réseaux analogiques ?

Sur le long terme cela est probable mais les solutions analogiques ont encore de nombreuses années devant elles ! En effet, s'il est incontestable que les technologies numériques telles que la dPMR ou d'autres apportent des fonctionnalités innovantes et pertinentes pour certains utilisateurs tels que la DAP, cela ne remet pas en cause les atouts des solutions analogiques pour d'autres clients. En définitive, il convient en amont

Pour en savoir plus sur la dPMR : <http://www.dpmr-mou.org/>



d'analyser les besoins précis du client pour lui proposer le matériel le mieux adapté. Dans bien des cas la technologie analogique répond parfaitement aux exigences demandées.

❖ La norme numérique dPMR en quelques mots

La norme numérique dPMR s'articule autour d'un protocole universel de dernière génération utilisant la technologie FDMA avec un espacement de canaux de 6,25 KHz. Cette technologie adoptée par différents constructeurs a fait l'objet d'une normalisation européenne par l'ETSI : dPMR (digital Private Mobile Radio) qui couvre plusieurs domaines :

- Niveau 1 (radios sans licence) référencé à l'ETSI depuis 2005 (TS 102 490)
- Niveaux 2 & 3 (radios professionnelles avec licence) référencés à l'ETSI depuis 2008 (TS 102 658) ■

*A propos d'ICOM France

ICOM France, implantée à Toulouse, a été créée il y a plus de trente ans afin de commercialiser en France les produits conçus par le groupe international ICOM.

Spécialisée dans la vente, le conseil et l'installation en matériels de radiocommunications, elle dispose d'un réseau de distributeurs qualifiés sur l'ensemble de la France lui permettant de proposer des solutions radio adaptées. ICOM France dispose d'un service Recherche & Développement performant pour répondre aux besoins spécifiques des clients en offrant des produits sur mesure. De nombreux clients prestigieux ont déjà choisi ICOM pour la qualité de ses équipements et son expertise (Banque de France, Croix Rouge Française, Marine Nationale, ONU, Administration Pénitentiaire, etc.). ■

reportage